Lettre au comité de l'instruction publique

Numéro d'inventaire : 2018.3.613
Auteur(s) : Mathurin Louis Etienne Sédillez
Type de document : texte ou document administratif
Imprimeur : Imprimerie nationale
Période de création : 4e quart 18e siècle
Date de création : 1792
Inscriptions :
• lieu d'impression inscrit : Paris
• date : 25 mars 1792, l'an 4è de la Liberté
Matériau(x) et technique(s) : papier
Description : Livret imprimé de 12 pages non relié aux bords déchirés et avec des traces anciennes d'humidité.
Mesures : hauteur : 22,2 cm ; largeur : 13,5 cm (dimensions fermées)
largeur : 27,5 cm (dimensions ouvertes)
Notes : Le député de Nemours (Seine et Marne) débute sa lettre à ses collègues par : "aurons-nous donc bientôt une éducation nationale ?"
Mots-clés : Politique de l'éducation
Utilisation / destination : enseignement
Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor).
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 12 p.

LETTRE

AU COMITÉ

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'Instruction fait tout.
Voit.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

AURONS-NOUS donc bientôt une éducation nationale ? La France jouira-t-elle enfin d'un bienfait si long-temps attendu, si vivement désiré, & duquel dépendent le prompt établissement de la Constitution, l'harmonie de la société entière, la gloire & le bonheur des Français ?

Ce n'est pas ici un reproche que je vous fais ; celui

A

qui ſent le prix de l'Inſtruction, ſent auſſi que l'organiſation d'un objet de cette importance ne peut être que le réſultat de méditations profondes.

Je ne demande donc point qu'on preſcrive au génie le jour & le moment où il doit faire éclore ſes productions; il eſt libre comme la nature, & quel que ſoit le beſoin que nous puiſſions avoir de ſes dons, nous ſommes toujours punis d'avoir voulu lui faire violence & de lui avoir enlevé des fruits prématurés.

Je ſais, Meſſieurs, que vous n'avez beſoin ni d'être preſſés, ni d'être aidés dans vos travaux, puiſque vous ne manquez, ni de zèle, ni de lumières; auſſi n'eſt-ce pas un nouveau ſyſtême, ni des détails d'éducation que je vous préſente, mais de ſimples réflexions que je vous ſoumets ſur notre ſituation préſente & ſur l'influence que doit avoir l'inſtruction ſur notre ſituation future.

Tandis que les déprédations des finances, l'orgueil des grands, la cupidité des miniſtres & la foibleſſe des Rois précipitoient la France vers ſa ruine, la philoſophie méditoit en ſecret ſa régénération.

Tout-à-coup, l'ancien édifice, miné de toutes parts dans ſes fondemens, croûle & s'abyme avec fracas; les droits de l'homme s'elèvent, la Conſtitution paroît; un peuple immenſe, avili & ruiné, reprend à-la-fois ſes droits & ſon énergie, & à l'inſtant même où il ſe croyoit englouti, il aborde avec joie ſur la terre de la liberté.

Dans le premier moment d'ivreſſe, on s'embraſſe, on ſe ſerre, on jure de former un peuple de frères, de vivre libre ou de mourir. Ce peuple ſera libre ſans doute, mais il eſt encore loin du bonheur.

Le génie bienfaiſant qui les avoit conduits, ſavoit bien que ces hommes corrompus par pluſieurs ſiècles de deſpotiſme n'étoient pas tous dignes de la liberté; que ſur cette terre vierge ils apporteroient des paſſions

Côtes-d'Armor
Aide et de
Histoire de
tion
6
Saint-Brieuc

impures; que la ſeconde époque de la révolution ne ſeroit que la fermentation tumultueuſe de toutes ces paſſions; qu'errans péniblement dans un pays inconnu, pluſieurs tourneroient leurs regards en arrière & regretteroient peut-être le repos de leur ancien eſclavage; il ſavoit enfin qu'il ſe formeroit des ſciſſions, des partis, que les amis de la liberté ſeroient eux-mêmes des fautes; mais il ſavoit auſſi que ces paſſions, ſi violemment agitées au-delà de leurs limites, ce premier orage diſſipé, reprendroient enfin leur niveau, que le calme renaîtroit avec le jour pur de la raiſon & de l'éternelle verité.

J'eſpère Meſſieurs, que vous me pardonnerez cette digreſſion néceſſaire peut-être pour peindre en peu de mots ce que nous ſommes, ce que nous devons être.

La Conſtitution a régénéré le gouvernement, elle nous a donné de bonnes loix; il faut que l'éducation régénère les hommes & leur donne de bonnes mœurs; en effet, le gouvernement & les hommes, les loix & les mœurs, tout cela doit marcher enſemble ſans ſe heurter; j'oſe même dire que de bonnes loix ne conviendroient pas plus à un peuple corrompu, qu'un vêtement bien proportionné ne pourroit convenir à un homme difforme.

La différence qui exiſte actuellement entre nos loix nouvelles & nos mœurs anciennes, eſt peut-être une des cauſes les plus vraies de la différence qui ſe trouve entre l'état de tranquillité qui fait le bonheur d'un peuple, & la ſituation douloureuſe dans laquelle nous vivons.

Sages d'un jour, relevant à peine d'une longue maladie, la lumière de la raiſon eſt peut-être trop forte pour nos yeux; le régime des hommes robuſtes ne nous convient pas encore.

C'eſt à vous, Meſſieurs, à veiller ſur notre convaleſcence politique; preſcrivez-nous donc ce régime qui convient à

notre état présent, jusqu'à ce que, parvenus à une santé parfaite, nous n'ayons plus besoin de ménagemens.

L'instruction n'est pas seulement faite pour la jeunesse; elle est nécessaire à tous les âges, elle nous éclaire jusqu'à la vieillesse, elle n'a d'autre terme que la vie.

Oui certes, je croirois que la révolution a été prématurée, que nos loix ne conviendroient point à nos mœurs, si je n'étois pas convaincu qu'à tout âge l'homme peut s'instruire, comme il peut à tout âge guérir d'une maladie. Sans cela, la révolution, en supposant qu'elle a été prévue & dirigée, ne sembleroit-elle pas porter un caractère d'injustice?

N'eût-il pas été vraiment cruel d'immoler toute la génération présente, à l'espérance d'un bonheur incertain pour la génération future? Je dis incertain; car, si nous ne pouvons pas devenir sages nous-mêmes, il est presqu'impossible que nos enfans le deviennent de sitôt.

Mais je suis loin de cette crainte, j'ose aspirer moi-même à goûter les fruits de la révolution; l'étude du gouvernement & des loix est proprement l'étude des hommes faits; qu'elle devienne celle de la vie entière; l'enfant, avide d'apprendre, commencera à balbutier notre Constitution; le jeune homme, dont le cœur s'ouvre à tous les sentimens, se pénétrera du saint amour de la patrie, qui deviendra sa passion première; ces germes précieux se développeront chez l'homme mûr; la solidité de ses réflexions ajoutera encore aux instructions des premiers âges (1). Retiré enfin des affaires, avec une couronne civique, le

(1) On dit avec raison que l'habitude est une seconde nature; il est certain qu'on ne fait bien que ce qu'on fait naturellement, & qu'on fait beaucoup mieux ce qu'on a toujours fait, & sur-tout ce qu'on a fait depuis son enfance. J'ai vu dans un des ouvrages publiés depuis quelque temps sur l'éducation, une idée qui m'a frappé: on propose de rendre nos maisons d'éducation, jusque

vieillard se fera encore un plaisir de méditer sur les principes du gouvernement & la perfection des loix de son pays. Oui, Messieurs, ces grands objets, devenus la matière de ses entretiens, seront le charme de sa vieillesse & la meilleure école des jeunes gens: Cicéron, après avoir sauvé la république, méditoit dans la retraite sur les devoirs, sur les loix, & sur cette sublime philosophie, source des loix & des devoirs.

Que dis-je? Messieurs, & cette idée mérite peut-être votre attention. Au lieu d'abandonner l'instruction publique à des maîtres dignes à peine quelquefois d'être écoliers, ne seroit-il pas possible d'honorer la vieillesse d'un administrateur actif, d'un juge intègre, d'un ministre honnête homme, en leur confiant le soin d'enseigner à la jeunesse des choses qu'ils auroient si utilement pratiquées toute leur vie? De pareils instituteurs uniroient aux préceptes de théorie les leçons de l'expérience; il ne faut pas croire que ce fût un travail au-dessus des forces d'un homme vieilli dans les emplois; j'ose croire que ce seroit un plaisir (1).

dans leur organisation intérieure, des écoles pratiques de la vie civile; elles auroient leur constitution, leurs citoyens actifs, leurs petites assemblées primaires, électorales, représentatives, leurs pouvoirs législatif, exécutif & judiciaire; elles pourront avoir leurs administrateurs, leurs officiers de police, leurs jurés, leur sanction même, & jusqu'à leur *veto*.

On dit que l'administration des boursiers du Collège de Louis-le-Grand, tient quelque chose de cette idée.

Je voudrois aussi que les jeux mêmes & les exercices, par lesquels on formeroit le corps des jeunes gens, fussent des préparations à tous les usages auxquels les besoins de la société employent les forces de l'homme fait. Un ancien disoit qu'il falloit enseigner aux jeunes gens ce qu'ils doivent pratiquer étant hommes.

(1) Ces vénérables instituteurs réprimeroient sans doute, dans leurs élèves, cette malheureuse intempérance de langue, si funeste